

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 10 MARS 2006

COMPTE RENDU

L'an deux mille six, le dix mars, à dix neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en Mairie de PARMAIN, sous la Présidence de Monsieur Roland GUICHARD, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Dodrelle, M. Piollet, Mme Aubert, M. Chopin, M. Le Bihan, Mme Bouchet **Adjoints**
M. Balac, Mme Lachaux, Mme Legrand, Mme Chatelier, Mme Donati, Mme Leballeur,
M. Hatot, Mme Renaud, Mme Cambon, M. Carrara, **Conseillers municipaux.**

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :

M. Manchet (P/ M. Guichard) – M. Cremer (P/M. Chopin) - Mme Sineau (P/M. Piollet) –
M. Pelc (P/M. Le Bihan) - Mme Viot (P/Mme Bouchet)

ABSENTS, EXCUSES :

Mme Bouvard, Mme Hunaut, Mme Domange,

ABSENTS :

M. Morel, Mme Grandin, M. Sourine, M. Duval,
Madame RENAUD a été élue Secrétaire de Séance.

1) Approbation des comptes de gestion du receveur

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion.

Il indique que le Compte de Gestion du Receveur et le Compte Administratif de la Commune sont conformes.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après délibéré,

=> **VOTE A L'UNANIMITE** le Compte de Gestion du Receveur 2005.

=> **DECLARE** que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2005 par le Receveur n'appelle ni observations, ni réserves.

2) Tableau des effectifs

Monsieur le Maire présente le tableau des effectifs du personnel communal.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après délibéré,

=> **VOTE A L'UNANIMITE** le tableau des effectifs du personnel communal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Roland GUICHARD

**Maire de PARMAIN
Conseiller général du Val d'Oise**